

Lundi 18 février 2013 - 18:38

Décès dans un Ehpad des Landes: l'incendie très rapidement circonscrit.

MIMIZAN (Landes), 18 février 2013 (APM) - L'incendie, qui a entraîné la mort d'un résident dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Mimizan, a été très rapidement circonscrit par les pompiers, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'établissement, Jean-François Bourrel.

La ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, Michèle Delaunay, a signalé ce décès dans un communiqué publié samedi (cf [APM MHQBI001](#)).

Samedi 16 février, l'incendie a été détecté vers 6h30 alors qu'une fumée noire se dégageait sous la porte d'une des chambres, a expliqué le directeur de l'Ehpad public baptisé "Le chant des pins".

Cette chambre se situait au premier étage d'une aile de quatre chambres où résidaient 14 personnes, a-t-il ajouté. Le bâtiment d'un étage avait été refait à neuf il y a deux ans.

Le personnel, qui a d'abord entrouvert la porte, a constaté qu'une fumée épaisse se dégageait de cette chambre et a immédiatement contacté les pompiers. Ils ont ensuite évacué les 13 autres résidents, qui n'ont pas été blessés, ni incommodés par la fumée.

Les pompiers, dont la caserne se situe à moins de 2 kilomètres, sont arrivés quelques dizaines de minutes plus tard et ont réussi à circonscire l'incendie très rapidement. Vers 7h-7h10, la chambre était "sécurisée", a indiqué le directeur.

La personne qui se situait dans la chambre est décédée. Il s'agissait d'un homme de 84 ans, qui résidait dans cet Ehpad depuis 13 ans, qui est "très dépendant" et "en fin de vie". Interrogé par APM pour savoir s'il était fumeur, le directeur a indiqué qu'il était fumeur occasionnel, mais que, pour l'instant, rien ne pouvait déterminer les causes de l'incendie.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

Le directeur a indiqué qu'aucun dégât matériel n'avait été constaté en dehors de la chambre. Le système de détection a bien fonctionné. Une cellule psychologique a été mise en place pour le personnel, les résidents et leurs proches.

Il a estimé que les dégâts auraient pu être beaucoup plus importants si les bâtiments n'avaient pas été neufs et reconstruits avec les nouvelles normes incendie.

BONNE GESTION DE L'INCENDIE

Jointe lundi par APM, Geneviève Cottavoz, inspectrice responsable de l'unité "santé des personnes âgées" à la délégation territoriale des Landes de l'Agence régionale de santé (ARS) Aquitaine, a indiqué que la délégation était sur place lundi matin. Le directeur général de l'ARS s'est rendu sur les lieux samedi, a-t-elle ajouté.

Il a été constaté qu'"a priori", l'incendie avait été "bien géré": l'évacuation a été réalisée facilement, les consignes de sécurité ont été bien appliquées, le désenfumage et les portes coupe-feu ont bien fonctionné, a-t-elle énuméré.

Les résidents ont pu réintégrer leur chambre dans la journée.

Elle a confirmé que le patient décédé était fumeur et qu'une cigarette faisait partie des hypothèses envisagées pour expliquer l'incendie.

Elle a indiqué que le bâtiment avait été réhabilité récemment et que les travaux s'étaient terminés en octobre 2012. Il s'agissait initialement d'un ancien foyer-logement conventionné Ehpad, a-t-elle précisé.

mh/ab/APM polsan redaction@apmnews.com MHQBI002 18/02/2013 18:43 ACTU